

## **AVIS PUBLIC**

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 14 avril 2026 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

### **3130 Place des Entreprises**

Objet de la demande de dérogation mineure 2026-0009 :

La demande de dérogation mineure 2026-0009 vise à :

- Rendre conforme le muret de soutènement, dont les matériaux actuels ne respectent pas le règlement, soit d'être réalisé en béton architectural.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce jeudi 26 mars 2026.

*(signé)*

Jérôme Morin

Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint